Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 095-200093680-20240404-202405-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE PERSAN, BEAUMONT ET ENVIRONS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
14	9	10

Vote
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 4 Avril à 17 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle de Réunion, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUHAMEL, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises électroniquement le 28/03/2024

Présents : (Titulaires) MM. ANTY, FRAISSE, DEVOOGHT, LESUEUR, Mme LEGRAND, MM. WEBER, DUHAMEL,
(Suppléants) MM. DA SILVA, PINSSON

Absents excusés pouvoir : Mme MARTEAU pouvoir à M. LESUEUR

Suppléants n'ayant pas pris part au vote : 0

Secrétaire de séance : M. PINSSON Franck

2024 – 05 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DRESSE PAR LE COMPTABLE DES FINANCES PUBLIQUES

Le Comité Syndical,
Après l'exposé du rapporteur informant l'assemblée délibérante,

- que le compte de gestion constate les écritures passées par le comptable alors que,
- Le compte administratif constate celles de l'ordonnateur à chaque fin d'exercice,

Les deux états sont comparés et doivent être identiques.
Après les vérifications d'usage,
Le compte de gestion 2023 est identique au compte administratif 2023

Après avoir délibéré,

- Constate que les opérations passées au titre de la gestion de l'exercice par Madame la comptable des finances publiques sont conformes au compte administratif 2023
- Approuve le compte de gestion 2023 qui fait apparaitre un

Excédent de clôture de **393 186.54 €** à la **Section d'Exploitation**
et un Excédent de clôture de **345 027.86 €** à la **Section d'Investissement.**

Adopté à l'***UNANIMITE***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Signé par : Jean-Marie DUHAMEL
Date : 11/04/2024
Qualité : PRESIDENT